

## La guerre commerciale complique la politique monétaire de la Fed

L'incertitude en matière de politique commerciale provoquée par l'administration américaine augmente les risques d'inflation temporaire, compliquant ainsi la mission de la Réserve fédérale américaine (Fed). En plus des risques liés à la croissance économique, la banque centrale devra désormais tenir compte des attentes en matière d'inflation à court terme. Nous pensons qu'il convient d'adopter une position légèrement favorable aux actifs risqués à court terme.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



### Des politiques monétaires divergentes favorables aux obligations européennes

Alors que la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont récemment réduit leurs taux, la Fed a maintenu les siens, compte tenu des risques d'inflation à court terme liés aux droits de douane. Ces divergences temporaires et de faibles risques d'inflation dans l'Union européenne (UE) devraient soutenir les obligations d'État européennes et britanniques.



### Les marchés émergents dans un contexte de droits de douane

Nous pensons qu'il existe de nombreuses opportunités au sein des actions et des obligations des pays émergents qui sont moins vulnérables aux droits de douane américains et qui offrent des rendements potentiellement attrayants. Nous privilégions les actions de pays comme l'Inde et de zones géographiques telles que l'Amérique latine et les pays émergents en Europe.



### Actions chères : les investisseurs continuent de s'en détourner

Le changement de cap des investisseurs au détriment des segments américains onéreux est renforcé par l'incertitude politique. Cette dynamique dépend désormais de la solidité des bénéficiaires. Nous trouvons de tels modèles d'entreprise résilients dans les valeurs américaines, les petites et moyennes capitalisations européennes et les actions japonaises.



### S'appuyer sur le potentiel de revenu des obligations d'entreprises

Les obligations d'entreprises peuvent offrir des revenus corrects mais la prudence est de mise, même dans les secteurs de qualité. Par exemple, les obligations européennes bénéficiant de notations élevées et les valeurs financières peuvent être source de valeur à long terme.



# Approche flexible en période de forte volatilité

Alors que les États-Unis remettent en question les alliances traditionnelles et le commerce mondial, la volatilité sur les marchés pourrait se poursuivre. Il convient donc de s'intéresser à tous les leviers permettant aux investisseurs de générer de potentiels revenus supplémentaires avec des dividendes et des obligations de pays émergents. Des actifs refuge tels que l'or et les obligations d'État peuvent également offrir une diversification\*.



## Glossaire

- 1. Obligation de qualité (*investment grade*) :** désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.
- 2. Volatilité :** mesure de l'ampleur et de la fréquence des variations des prix d'un actif financier.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

\*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre les pertes.

**Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.** Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : 14 mai 2025

**Amundi Asset Management :** Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :  
[https://www.amundi.fr/fr\\_part](https://www.amundi.fr/fr_part)

